

Pierre Durand (1763-1842) est né le 12 février 1763 à Grandpré, dans les Ardennes. Sous la Révolution, il a occupé des fonctions au Comité d'instruction publique, comme employé à l'inventaire des bibliothèques devenues propriétés nationales (1790-1793), puis secrétaire de la commission de bibliographie (1793-1796). Nommé le 17 décembre 1803 censeur au lycée de Nancy, il est élu membre de l'académie le 25 mars 1805. Il remercie pour son élection le 8 juin, en séance ordinaire et lit à cette occasion une pièce de vers. « Le morceau de poésie qui peignait ses sentiments, écrit avec chaleur et noblesse, a été entendu avec beaucoup d'attention », dit le compte rendu. Le président lui a répondu poliment que ses talents littéraires honoraient la société académique. Le 3 août, il lit devant ses confrères un autre poème, imité d'Horace, qui s'intitule *Le bonheur de la vie champêtre*. Il est tellement apprécié qu'on lui demande de le présenter à nouveau en séance publique, le 20 août suivant.

Mais son passage à l'académie n'est que de courte durée. Le 11 janvier 1806, le président communique à ses confrères une lettre de Durand, dans laquelle ce dernier annonce son prochain départ pour Moulins, sa ville natale, où il doit occuper un poste de professeur de belles-lettres. Il y enseigne du 7 décembre 1805 au 26 septembre 1818, y devient inspecteur d'académie, avant de terminer sa carrière comme recteur de l'académie d'Amiens d'août 1830 à juillet 1832. Si l'on en croit l'ouvrage collectif publié sur l'histoire du lycée de Nancy, le départ précipité du censeur en cours d'année aurait été provoqué par des irrégularités constatées dans sa gestion. À Amiens, les inspecteurs généraux l'ont jugé comme dépourvu d'autorité et « doué tout au plus de ces légères connaissances littéraires qui sont de mise dans un salon de province ».

Nous avons trouvé sur Gallica un poème de Pierre Durand, en deux chants, publié à Amiens en 1824, mais écrit par lui, dit-il, en 1816. Il y exprime, avec beaucoup de candeur, son admiration pour les exploits des braves de l'époque napoléonienne, dont il insère l'éloge au milieu des louanges qu'il adresse au roi. « Non, ces larmes pour toi ne sont pas un outrage », dit-il à ce dernier. Il fait apparemment partie de ces partisans de l'Empereur, ouvertement ralliés à Louis XVIII, mais qui gardent au cœur une certaine nostalgie de la gloire impériale. [Jean-Claude Bonnefont]

Michel Wittmann (dir), *Le Lycée Henri Poincaré*, ouvrage collectif, Gérard Klopp, 263 pages ; Jean François Condette, *Les recteurs d'académie en France*, tome 2, Dictionnaire bibliographique, p. 167-168.